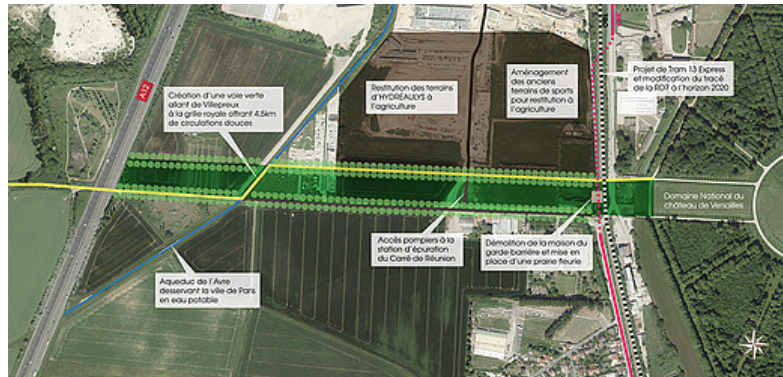


# VERSAILLES GRAND PARC

Classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, l'Allée royale prolonge le Grand Canal et traverse le territoire de l'ancien parc des chasses du Roi.

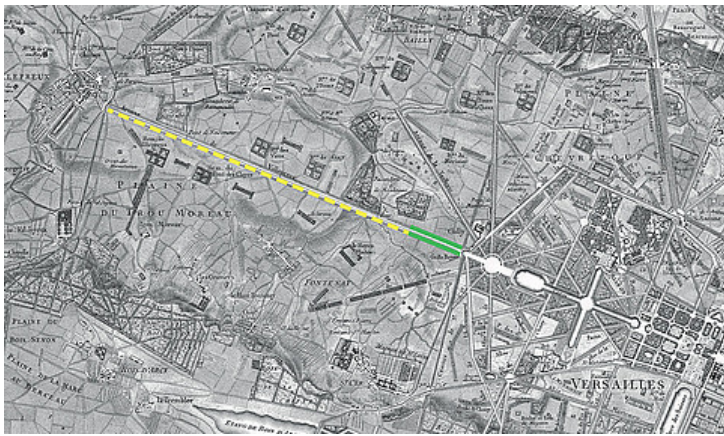
Aux côtés des acteurs du patrimoine, la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ambitionne de restaurer l'ancienne Allée royale de Villepreux, de la Grille royale à l'A12, dans le site classé de la Plaine de Versailles.

Au-delà, le schéma directeur des circulations douces prend le relais avec la réalisation d'une voie verte menant jusqu'à Villepreux.



A l'époque où la ville s'ouvre au paysage, Louis XIV élabore **un projet de maîtrise de l'espace par les perspectives qui s'inscrivent à l'échelle de la Plaine**. Ce projet trouve sa force dans la convergence de l'histoire et de la géographie.

Historiquement, l'allée Royale est une avenue enherbée de 97m de large. Elle est dégagée en son centre et cadrée de part et d'autre par deux allées principales de 5m, bordées d'un double alignement d'ormes champêtres et marquées sur les extérieurs de contre-allées de 3m. **Sa restauration complète celle de l'Etoile Royale** réalisée par le château de Versailles entre 2008 et 2010.



## EN SAVOIR +



> Dossier de presse "*Projet de restauration de l'Allée royale de Villepreux*"